

Descriptif

Le descriptif reprend les prestations prévues lors de la réservation de la salle :

Nombre de postes (stagiaires + formateurs)

Descriptif des postes (environnement système, logiciels, connexions internet

Fournitures annexes (installations...)

Prestations annexes (pauses, restauration)

Divers (toute fourniture ou services non prévus en standard)

Dates et horaires des prestations.

Toutes prestations et/ou fournitures non prévues au contrat seront facturées en sus au tarif en vigueur.

Modification des dates et annulations

Toute demande de modification de la prestation ou des dates de réservation doit faire l'objet d'un contact téléphonique en premier lieu suivi d'un avenant écrit par fax ou mail, après accord bilatéral d'Anthéane et du client.

Aucune modification ne sera acceptée moins de 10 jours ouvrables avant le début de la prestation, sauf accord préalable spécifique entre les 2 parties.

En cas d'annulation entre 14 jours et 21 jours avant le début de la prestation, le client aura préalablement averti la société Anthéane de cette modification par écrit (fax ou mail)

Responsabilité

Anthéane dégage sa responsabilité, tant vis à vis des stagiaires que de tous tiers, de tout dommage, direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature.

La prestation d'Anthéane se limite à la mise à disposition de moyens (salles, PC et autres matériels commandés) et ne peut garantir les prestations effectuées, en particulier, Anthéane ne peut garantir les services liés à Internet, services assurés par des prestataires extérieurs (orange).

Néanmoins Anthéane s'efforce en toute circonstance d'offrir le service le plus performant possible.

Anthéane dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de logiciels dits douteux, et visant à porter atteinte aux bonnes mœurs, et aux mineurs.

Pour des installations particulières, Anthéane s'engage à n'utiliser que des logiciels dont il est propriétaire ou pour lesquels il détient un droit d'utilisation (licence). De plus, client est responsable de ses stagiaires lors de l'utilisation de la messagerie (E-mail) à partir des postes loués par Anthéane. Le client s'engage à restituer les postes de travail dans leur configuration initiale (formatage des dossiers partage des stagiaires).

Tous les biens appartenant au client et laissés dans les locaux d'Anthéane restent sous la responsabilité du client et en conséquence, dégage Anthéane de toute responsabilité.

Assurances

Le client s'engage à faire respecter, par ses intervenants et/ou ses stagiaires toutes les consignes qui pourront être données par Anthéane (règlement intérieur).

Prix

Voir notre devis établi par mail en amont et envoyé par mail ou courrier au client

Conditions de règlement

Toutes nos factures TTC sont payables à 30 fin de mois par chèque/virement ou tout autre moyen à votre convenance.

Durée

Les conditions générales de vente sont validées pour la durée effective du contrat

Litiges

Tout litige sera réglé devant le tribunal de grande instance de Lyon.